



## AVIS PUBLIC

### PRONONCÉ D'UNE DÉCISION DU COMITÉ DE DÉMOLITION

*(Règlement numéro 218-2023 relatif à la démolition d'immeuble)*

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Casimir :

1. **La décision** : Lors de sa séance publique tenue le 2026-07-13, le Comité de démolition de la Municipalité de Saint-Casimir a rendu sa décision concernant la demande de démolition de l'immeuble situé au **815 à 817 rue Tessier Est, Saint-Casimir (G0A 3L0)**, connu comme étant le lot 3 928 739 et 3 928 749 du cadastre du Québec.
2. **Le contenu** : Le Comité de démolition a **AUTORISÉ** la démolition du bâtiment principal de type triplex, sous réserve du respect strict de conditions spécifiques, incluant le dépôt d'une garantie financière de 30 000 \$ et l'obligation d'exécuter un programme de réutilisation du sol (reconstruction d'un nouveau bâtiment principal) dans les délais prescrits.
3. **Droit de révision (Appel)** : Conformément à l'article 148.0.14 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, toute personne peut, dans les **trente (30) jours suivant la publication du présent avis**, demander par écrit au conseil municipal de réviser cette décision du Comité de démolition.
4. **Consultation** : La décision motivée du Comité ainsi que les conditions imposées peuvent être consultées par toute personne intéressée aux bureaux de la municipalité, situés au 220, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir, G0A 3L0, durant les heures normales d'ouverture, ou en ligne sur le site internet de la municipalité.

Fait à Saint-Casimir ce 2026-07-16

Isabelle Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

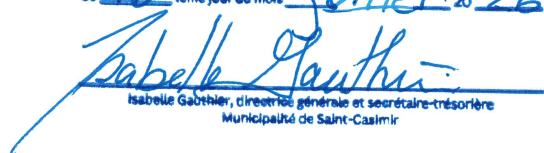
Je, soussignée, certifie sur mon serment d'office avoir affiché le 2026-07-16 le présent avis public, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.



Isabelle Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière



Copie certifiée conforme  
ce 16 <sup>ème</sup> jour du mois juillet 20 26  
  
Isabelle Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Municipalité de Saint-Casimir